

Élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012

Depuis bientôt 80 ans, le CEAS d'Alsace, fidèle à la Doctrine Sociale de l'Eglise, apporte à ses adhérents et militants les informations et les clefs nécessaires à leur participation à la vie de la cité. Comme à chaque élection nationale, le CEAS rappelle, dans le communiqué ci-dessous, les valeurs essentielles qui peuvent éclairer le choix des citoyens électeurs.

Une déclaration du CEAS d'Alsace

Le Centre d'Etude et d'action sociales d'Alsace rappelle son enracinement dans les principes de l'humanisme chrétien:

- l'impréscriptible dignité de l'être humain
- la primauté du bien commun

Sans prétention d'exhaustivité, il attire l'attention des électeurs sur des questions fondamentales.

Le droit au travail :

Le chômage endémique est une profonde atteinte à la dignité de l'homme. Chacun a droit à un emploi équitablement rémunéré et socialement utile. Cela implique:

- une formation initiale et professionnelle efficiente
- un bilinguisme adapté aux besoins de notre région
- une politique vigoureuse de réindustrialisation
- un effort considérable en faveur de la recherche et de l'innovation
- une harmonisation progressive de la fiscalité au sein de l'Union Européenne
- le maintien dans le pays de l'infrastructure productive et décisionnelle
- la répression du travail clandestin.

Le protectionnisme économique est une solution illusoire. Mais une mondialisation maîtrisée et humanisée n'exclut pas l'équité et la réciprocité.

L'immigration :

Les flux migratoires sont une donnée historique. Sauf dans les dictatures les plus opaques, il n'existe pas de frontières infranchissables. L'honneur des démocraties repose sur l'équilibre entre humanisme et réalisme:

- refuser tant la xénophobie et le racisme que le fanatisme
- traiter les demandeurs d'asile conformément aux droits de l'homme et aux lois de la République
- combattre l'immigration clandestine et ses pourvoyeurs
- comprendre que l'immigration légale est un facteur de développement réciproque
- offrir des conditions économiques, sociales et culturelles favorisant l'intégration.

La réforme en cours de la Convention de Schengen ne doit pas remettre en cause la libre circulation des personnes sous le prétexte de dysfonctionnements politiques et administratifs.

La laïcité :

En vertu de sa constitution la France est une «République laïque».

- En Vieille France, la séparation entre les Eglises et l'Etat a cessé d'être conflictuelle.
- En Alsace-Moselle, le régime concordataire, exempt de tout cléricalisme, répond

aux vœux de la population très attachée au maintien du droit local.

Il n'y a aucune raison autre qu'idéologique de constitutionnaliser la loi de 1905.

La famille :

La famille est la cellule de base de la société.

- Grâce à sa politique familiale, la France connaît un remarquable essor démographique.

Il serait malvenu d'y porter atteinte.

- Elle repose sur l'union d'un homme et d'une femme. Les «théories du genre» selon lesquelles la différence sexuelle ne serait pas une réalité objective sont à récuser. Elles banalisaient l'homosexualité et induisent l'homoparentalité.

L'éthique :

La vie humaine est sacrée. Elle ne peut être ni supprimée ni instrumentalisée.

- Les propositions de légalisation de l'euthanasie vont à l'encontre non seulement de la civilisation chrétienne mais aussi d'un humanisme intégral. Les soins palliatifs permettent d'accompagner dans la dignité les personnes en fin de vie.

- Les embryons humains sont plus que de la matière. Leur utilisation pour les besoins de la recherche scientifique comporte un risque inadmissible de marchandisation.